

LE CERCLE DES ABOLITIONNISTES

Site consacré à l'histoire des abolitionnistes américains aux XIXe siècle

L'AFFAIRE DRED SCOTT

par Albert Grego

La décision prise à propos de l'affaire Dred Scott par la cour suprême a accéléré la rupture entre les États esclavagistes et les États non esclavagistes en rendant impossible tout futur compromis sur l'extension de l'esclavage dans les territoires de l'ouest et par conséquent inévitable le déclenchement d'une guerre civile. D'autre part, elle divisa les démocrates en deux camps et contribua à l'élection du candidat républicain, Abraham Lincoln. Dans son discours sur la maison divisée du 16 juin 1858 à Springfield, celui-ci déclara que cette décision plaçait dorénavant le pays devant le choix entre l'extension de l'esclavage dans les territoires de l'Ouest et le démembrement de l'union.



Dred Scott était un esclave originaire de l'Etat du Missouri. Son maître, Peter Blow, le vendit à un chirurgien de l'armée, le docteur John Emerson en 1834. Il séjourna avec son nouveau propriétaire consécutivement dans deux Etats non esclavagistes: d'abord à Fort Snelling dans l'Illinois puis à Fort Jessup dans le futur Etat du Wisconsin. Durant ces années, il se maria avec une esclave appartenant aussi au docteur John Emerson. Ils eurent deux filles. Après sept années passées dans ces territoires libres, il retourna vivre dans le Missouri. A la mort du Docteur John Emerson, il devint la propriété de la femme de celui-ci, madame Emerson. Le 6 avril 1846, avec l'aide de son ancien maître, Peter Blow, et de quelques amis blancs abolitionnistes, il présenta auprès des tribunaux de l'Etat du Missouri une demande d'affranchissement. A cette époque, Dred Scott ne savait pas encore qu'il s'engageait dans un combat judiciaire dont l'issue allait diviser politiquement et de manière définitive le pays en deux.

La procédure judiciaire fut longue. Elle dura onze ans. Il se fonda sur le fait d'une part qu'il avait séjourné pendant une longue période dans des Etats libres et d'autre part, sur plusieurs décisions de la cour suprême du Missouri qui avait libéré beaucoup d'esclaves ayant voyagé avec leurs maîtres dans des Etats libres. En première instance, le juge donna raison dans un premier temps à madame Emerson puis dans une seconde décision à Dred Scott.

En 1852, la cour suprême du Missouri cassa le second jugement et ordonna de remettre en esclavage Dred Scott et sa famille. Les juges n'avaient pas tenu compte des précédents jugements qui accordaient la liberté aux esclaves noirs ayant vécu

longtemps sur un territoire sur lequel l'esclavage était prohibé. Les juges avaient cédé à la pression des esclavagistes du Missouri.

Entre temps, Madame Emerson s'était remariée et s'était installée dans l'Etat du Massachusetts. Elle avait laissé Dred Scott à son frère, John F. A Sanford. Celui-ci déménagea à son tour pour vivre dans l'Etat de New York.

En 1856, avec l'aide d'un mandataire approprié, Montgomery Blair, un avocat défenseur de la cause abolitionniste fortement respecté à Washington et lui même originaire du Missouri. Dred Scott demanda à la cour suprême de se prononcer sur son cas.

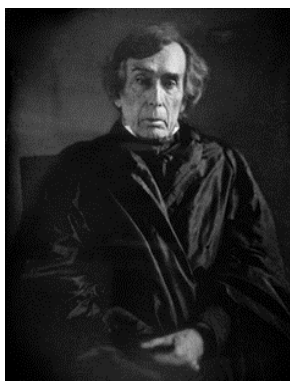
La cour suprême était composée de cinq sudistes et de quatre nordistes. Le président était un sudiste, le Chief Justice Roger Taney originaire de l'Etat du Maryland. Agé de 79 ans, il était ancien esclavagiste. Il présida cette cour depuis 1836 (il fut le cinquième président de la cour suprême des Etats-Unis).

Le cas Dred Scott était intéressant car il était question de savoir d'une part si un esclave ayant vécu durant plusieurs années dans des territoires libres pouvait devenir citoyen libre des Etats Unis ? et si oui, était-il alors citoyen de l'Etat du Missouri ayant le droit d'ester en justice? Les juges devaient se prononcer sur la compétence du congrès à interdire l'esclavage dans les territoires situés au nord du 36°30° latitude ?

LA DECISION DE LA COUR SUPRÊME

Dred Scott se retrouvait devant une juridiction qui avait refusé, en 1851, d'accorder la liberté à des esclaves du Kentucky qui avaient été emmenés dans l'Etat de l'Ohio dans lequel l'institution de l'esclavage n'existait pas (affaire Strader contre Graham). Sur l'affaire "Dred Scott", la cour fut divisée:

Il y avait l'opinion dissidente vigoureuse d'un des plus jeunes membres de la cour, le juge Benjamin R. Curtis du Massachusetts soutenu par son collègue Mc Lean de l'Ohio. Dans son opinion, il souligna que les noirs votaient et étaient considérés comme citoyens dans certains Etats à l'époque de l'adoption de la constitution. Il avança le fait qu'un propriétaire qui séjournait avec son esclave dans un territoire libre émancipait automatiquement ce dernier. Il argua aussi que le congrès avait le pouvoir d'adopter "toutes lois et tous règlements nécessaires" concernant les territoires y compris le statut de l'esclavage.



A l'opposé, le Chief Justice Roger Taney rédigea une opinion différente. Celui-ci déclarait que " *Les esclaves et les descendants d'esclaves libérés n'étaient pas des citoyens parce qu'au moment où la constitution fut rédigée, les Noirs avaient été considérés depuis plus d'un siècle comme des êtres inférieurs ..*". En d'autres termes, il estimait que Dred Scott comme tous les esclaves nés dans un Etat esclavagiste ne pouvait obtenir leur émancipation sur le simple fait d'avoir résidé dans un Etat libre. Il consacra le principe que c'était l'Etat d'origine qui déterminait la qualité d'une personne. Dès lors, Dred Scott né dans le Missouri, un Etat esclavagiste, continuait à être esclave et ne pouvait avoir le droit de saisir les tribunaux fédéraux. Il

considéra aussi que le congrès n'avait pas compétence pour pouvoir priver les citoyens de leurs propriétés dans les territoires *"sans une procédure légale régulière"* en vertu du 5ème amendement à la constitution. L'opinion du Chief Justice Taney fut approuvée par six des autres juges (quatre sudistes et deux nordistes). Les juges sudistes en majorité réussirent à obtenir l'adhésion de deux de leurs collègues alors partisans nordistes. La haute juridiction judiciaire américaine adopta donc les thèses sudistes les plus extrémistes en considérant donc que l'esclavage devait exister dans tous les Etats Unis.

LES CONSEQUENCES DE CETTE DECISION

La décision de la cour intensifia les passions déjà vives au Kansas où une guerre civile se déroulait depuis près de trois ans. Les esclavagistes profitèrent de la position de la cour suprême pour faire voter en 1857 une constitution (dite "la constitution de Lecompton) qui garantissait le droit de propriété sur les esclaves. Un article stipulait que *"les droits de propriété sur les esclaves actuellement dans le territoire ne seront en aucune manière contestés ou entravés"*. Elle ne fut jamais mise en application.

D'un point de vue strictement juridique, en se prononçant sur la validité du "compromis du Missouri", la cour suprême déclara pour la première fois inconstitutionnelle une loi adoptée par le congrès en 1830. Au sein même de la cour, la décision provoqua un schisme entre le juge Taney et le juge Curtis. Plus tard, la situation était devenue tellement insupportable que le juge Benjamin Curtis donna sa démission.

Loin de protéger la démocratie et de calmer le jeu politique caractérisé depuis de longues années par des querelles portant sur l'extension ou non de l'institution de l'esclavage aux territoires de l'ouest, l'arrêt Dred Scott souleva une levée de boucliers et non un consensus.

Les démocrates se divisèrent: Les partisans du candidat Douglass rejetèrent cette décision car ils considèrent qu'elle allait à l'encontre de la doctrine de souveraine populaire. Pour d'autres démocrates, ce fut une victoire dans le sens que l'arrêt de la cour suprême venait confirmer la doctrine esclavagiste et déclaraient que *"l'opinion du juge Taney était l'oraison funèbre du républicanisme noir [...] écrasant et annihilant [...] d'un seul coup [...] le programme anti-esclavagiste"*. Quant aux républicains, ils furent encore plus unis derrière cette volonté de mettre fin à l'extension de l'esclavage dans l'ouest. Ils refusèrent d'accepter la décision en la considérant comme une usurpation du pouvoir politique judiciaire. Juridiquement, ils considéraient que la partie de la décision ayant trait à l'invalidation du compromis du Missouri pour des raisons constitutionnelles, était extrajudiciaire. Pour eux, le juge Taney auraient pu s'en tenir simplement à ne pas reconnaître Dred Scott comme citoyen libre sans pour autant se prononcer sur la conformité du compromis du Missouri par rapport à la constitution. Cette prise de position du juge Taney mettait un terme à tout espoir de paix entre les Etats du Sud avec ceux du nord. De nombreux journaux et hommes politiques républicains eurent une violente réaction à l'encontre de ce jugement: Pour le poète et journaliste William Cullen Bryant, *"Si le jugement de la cour suprême devait avoir force de loi, l'esclavage ne serait plus*

l'institution particulière de quinze Etats mais une institution fédérale, un patrimoine et une honte communs à tous les Etats de l'union. Dorénavant, où que notre drapeau flotera, ce sera le drapeau de l'esclavage. Devons nous accepter que notre constitution devienne à l'avenir une constitution de propriétaires d'esclaves et non d'hommes libres? Jamais! Jamais!". Un journaliste du "New York Times" considéra que *"cette décision prise par cinq propriétaires d'esclaves et deux faux durs était une opinion à laquelle on devait accorder à peu près autant de poids moral qu'au jugement d'une majorité des gens qui se réunissaient dans n'importe quel bar de Washigton".* Le 12 mars 1856, le journal républicain, le "Chicago Tribune" écrivit: *"Nous sommes choqués de la violence et de la révolution juridique provoquée par la décision de la cour suprême des Etats Unis. Nous exprimons notre opposition à ce jugement inhumain, cruel et mesurons les conséquences déplorables qui en découleront. Un peuple libre ne peut respecter ou obéir à une telle décision.."* Les républicains se rendirent compte que si ils ne réagissaient pas immédiatement, les partisans de l'esclavage allaient utiliser l'arrêt de la cour comme un prétexte pour étendre cette institution dans les nouveaux territoires. Abraham Lincoln, affirmant que le congrès avait le pouvoir d'abolir l'esclavage dans les territoires et devait l'exercer, s'engagea à renverser la décision de la cour par des moyens pacifistes.

EPILOGUE

Quatre ans plus tard, la nation américaine se trouvant devant une impasse politique provoquée par le refus et l'intransigeance des politiciens sudistes sur la question de l'esclavage, sombra dans la guerre civile.

Le juge Taney se fit remarquer une nouvelle fois pendant le premier mandat présidentiel d'Abraham Lincoln lorsqu'il s'opposa à la suspension de l'Habeas Corpus. Il mourut en 1864. Il fut remplacé par un allié d'Abraham Lincoln, son ancien secrétaire d'état, Salmon P. Chase originaire de l'Etat de l'Ohio. En 1865, le congrès dominé par les républicains refusa de donner son autorisation pour mettre dans le hall de la cour suprême, le buste du Juge Taney avec les autres bustes représentant tous les anciens présidents de cette juridiction. Charles Sumner, un des leaders républicains, prononça plus tard ces paroles: *"je déclare que la décision du président de la cour suprême dans l'affaire Dred Scott était la décision la plus abominable de toute l'histoire des Etats Unis[.] N'oublions pas que cette décision épouvantable et la plus injuste s'est fondée sur une falsification de l'histoire. La constitution américaine et chaque principe de liberté ont été falsifiée, mais la vérité historique a été aussi falsifiée".*

En 1857, Dred Scott et toute sa famille (sa femme Barriet Scott et ses deux filles, Eilza et Lizzie Scott) furent émancipé par son nouveau maître. Un an plus tard, Dred Scott mourut.

Nom du document : dred scott.doc
Dossier : C:\Documents and Settings\sledentu\Bureau\doc perso albert
Modèle : C:\Documents and Settings\sledentu\Application
Data\Microsoft\Modèles\Normal.dot
Titre :
Sujet :
Auteur : albert Grego
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 07/04/2003 22:48
N° de révision : 3
Dernier enregistr. le : 11/04/2003 18:07
Dernier enregistrement par : sledentu
Temps total d'édition :6 Minutes
Dernière impression sur : 11/04/2003 18:07
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 4
Nombre de mots : 1710 (approx.)
Nombre de caractères : 9752 (approx.)